

FRANCE FORMATION ROUTIERE CHAZOT

SARL au capital de 7 623 €uros

Formations professionnelles : Permis - BE - C 32T - CE 44T - D CAR, **FIMO et FCO Marchandises**

Bureau de renseignements / Site FIMO et FCO : 75 A route de Tain - 26600 MERCUROL – Tel : 04.75.43.50.86 Fax : 04.75.42.20.13

Piste Poids Lourds : 30, Rue Gay Lussac - 26600 PONT DE L'ISÈRE.

Email : auto-ecole@ffrchazot.com **site Internet :** www.ffrchazot.com **SIRET :** 344 321 260 00046 –

APE : 8553Z – **Déclaration d'activité n°** 82 26 00 31 526 – **Agrément Préf.:** 0459 – **Agrément DREAL (FIMO/FCO) :** 22.f.ffr.01

PROGRAMME DE FORMATION **FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE Transport de Marchandises**

(Articles L.6353-1 à L.6354-3, R.6353-1, R.6353-2, D. 6353-2 et D.6353-4 du Code du Travail)

Le présent programme retrace les différentes étapes intermédiaires à parcourir par le stagiaire en vue d'atteindre l'objectif de la Formation Continue Obligatoire (FCO Marchandises).

- Le niveau de connaissances préalables requis pour poursuivre la formation

Le stagiaire, avant son entrée en formation, pour être en mesure de suivre la formation doit remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis C et/ou CE en cours de validité de la visite médicale
- Etre titulaire d'une FIMO ou d'une équivalence et/ou d'une FCO
- Etre âgé de 21 ans révolus
- Maîtriser la langue française, lue, écrite et parlée

- Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

En vertu des dispositions de l'article L 6353-1 alinéa 1^{er} du Code du Travail, les moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement utilisés sont les suivants :

-Les moyens techniques

- 5 Salles de formation avec vidéoprojecteur pour les cours théoriques ;
- 6 véhicules isolés de marque RENAULT (2 midlum, 2 premium, et 2 « T »)
- 3 Véhicules articulés (2 tracteurs RENAULT Premium attelés à 2 semi-remorque et 1 train routier avec porteur RENAULT Premium et sa remorque)

-Les méthodes pédagogiques :

L'emploi du temps sur 1 semaine soit 35 heures permet une progression régulière des apprentissages

-Les moyens d'encadrement

- Monsieur Thierry CHAZOT, engagé le 1^{er} septembre 1986, gérant non salarié, moniteur groupe lourd titulaire du CAPEC
- Monsieur Johan MOULA, engagé le 12 Décembre 2016 en CDI, formateur agréé DREAL Auvergne Rhône Alpes
- Monsieur Stéphane ROBERT, engagé le 1^{er} Juin 2019 en CDI, formateur agréé DREAL Auvergne Rhône Alpes
- Madame Yannic GUICHARD, engagée le 16 Novembre 2020 en CDI, formatrice agréé DREAL Auvergne Rhône Alpes
- Monsieur Christopher VERVINCK, engagé le 2 Mai 2022 en CDI, moniteur groupe lourd titulaire du TP ECSR

Programme :

- Durée totale 35 heures
- **Accueil et présentation de la formation 0H30**
- **Bilan des connaissances relatives aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière 1H30**
- **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : 13h dont 7h20 pour la partie pratique**
 - la prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
 - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée
 - le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule

- évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (*)
- éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :
 - Temps n° 1 (*) : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;
 - Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;
 - Temps n° 3 (*) : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).

- Application des réglementations (actualisation des connaissances) : 6h

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique)
- la réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : 7h

- la prévention des risques physiques
- l'aptitude physique et mentale
- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.
- les principes élémentaires du secourisme
- les règles de circulation et de signalisation routières
- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- le franchissement des passages à niveau
- la criminalité et le trafic des clandestins

- Service, logistique (actualisation des connaissances) : 4h

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- l'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

- Évaluation des acquis et synthèse du stage : 3h

- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

-La réalité du suivi des formations est rapportée par la signature de la feuille de présence à la fin de chaque demi-journée de formation par chaque stagiaire ;

-L'appréciation des résultats se fait par des tests d'évaluation :

- 1 Evaluation pratique de conduite
- 1 Evaluation théorique finale